

Enthousiasme et Impatience!

Voici deux mots qui définissent bien l'état d'esprit dans lequel je travaille depuis plus de dix ans sur le projet d'agglomération de Delémont. L'enthousiasme, c'est ce trait de caractère qui donne de l'ardeur à la tâche, qui permet de mobiliser des énergies dans la concrétisation d'une idée, d'un projet: en l'occurrence le Projet d'agglomération de Delémont. L'impatience, c'est ce sentiment profond, parfois cruel, qui vous tambourine la poitrine de cesse que les projets se concrétisent, prennent forme et puissent enfin être utilisés. Eh bien, aujourd'hui, les tourments diminuent, les choses sont en route, prennent de la consistance, commencent à être visibles et utilisables.



Par **Dominique Nusbaumer**,
urbaniste-aménagiste,
chargé de mission
auprès de l'Agglomération

Première bonne nouvelle: le premier projet de nouvelle infrastructure de l'agglomération est terminé et opérationnel. La mesure 21, comme on la nomme, est un itinéraire cyclable et de randonnée pédestre de 2,9 km qui relie les centres de Courroux et de Vicques en passant par la plaine de Bellevie. L'investissement est modeste au regard d'autres mesures; néanmoins, des 275'000 francs nécessaires à sa réalisation, la Confédération prend pour la première fois en charge 40% des coûts, soit 110'000 francs. D'autres projets en faveur des deux-roues sont planifiés pour 2013: Courrendlin - Châtillon; puis, en 2014: Courroux - Delémont par le Rhigi; 2016: Delémont - Soyhières; enfin, ultérieurement et en fonction du Projet d'agglomération de 2^e génération (2016 - 2019): une liaison Delémont (souterrain gare Nord - Sud des voies) - Courroux (via un passage sous l'axe Delémont - Courrendlin).

Deuxième très bonne nouvelle: les mesures 1a et 1b, qui concernent respectivement le réaménagement de la gare routière de Delémont et la réalisation d'une vélostation sont sur le chemin de la réalisation. La première étape de construction de la vélostation est publiée. Les crédits de réalisation de

deux objets sont votés en ce qui concerne les parts attribuées à la Ville de Delémont (1,538 mio) et aux dix autres communes de l'agglomération (0,551 mio). La part cantonale (1,4 mio) figure à la planification financière et devrait être soumise prochainement au Parlement cantonal pour décision. Quant à la part de la Confédération, elle se monte à 40% du coût total de 53 millions de francs et est d'ores et déjà réservée.

C'est donc une affaire qui marche...

L'agglomération de Delémont va de l'avant

- Démographie en hausse constante
- Investissements immobiliers en forte croissance
- Equipements et animations socio-culturels et de formation en développement
- Offres commerciales en progression
- Transports publics et mobilité douce se renforcent
- Institution politique s'affirmant
- Projets d'infrastructures en réalisation
- Aménagement du territoire intercommunal coordonné



Gare de Delémont,
vélostation -
1^{re} étape, vue du sud.

► **Les autres grands projets, comme les plus modestes, sont dans la phase d'élaboration des plans de réalisation, en concertation avec les milieux concernés.** Il s'agit de places de rebroussement pour les bus à Rebeuvelier et à Montsevelier, du réaménagement des giratoires McDonald et Landi à Delémont ainsi que la route cantonale à travers Courroux, de Delémont à Courcelon, le tout devant permettre une meilleure fluidité des bus, une sécurisation du trafic piéton, cycliste et automobile, et une amélioration générale du cadre de vie.



La piste cyclable et le chemin de randonnée pédestre de 2,9km entre Courroux et Vicques, par Bellevie.

N° 216 - OCTOBRE 2012

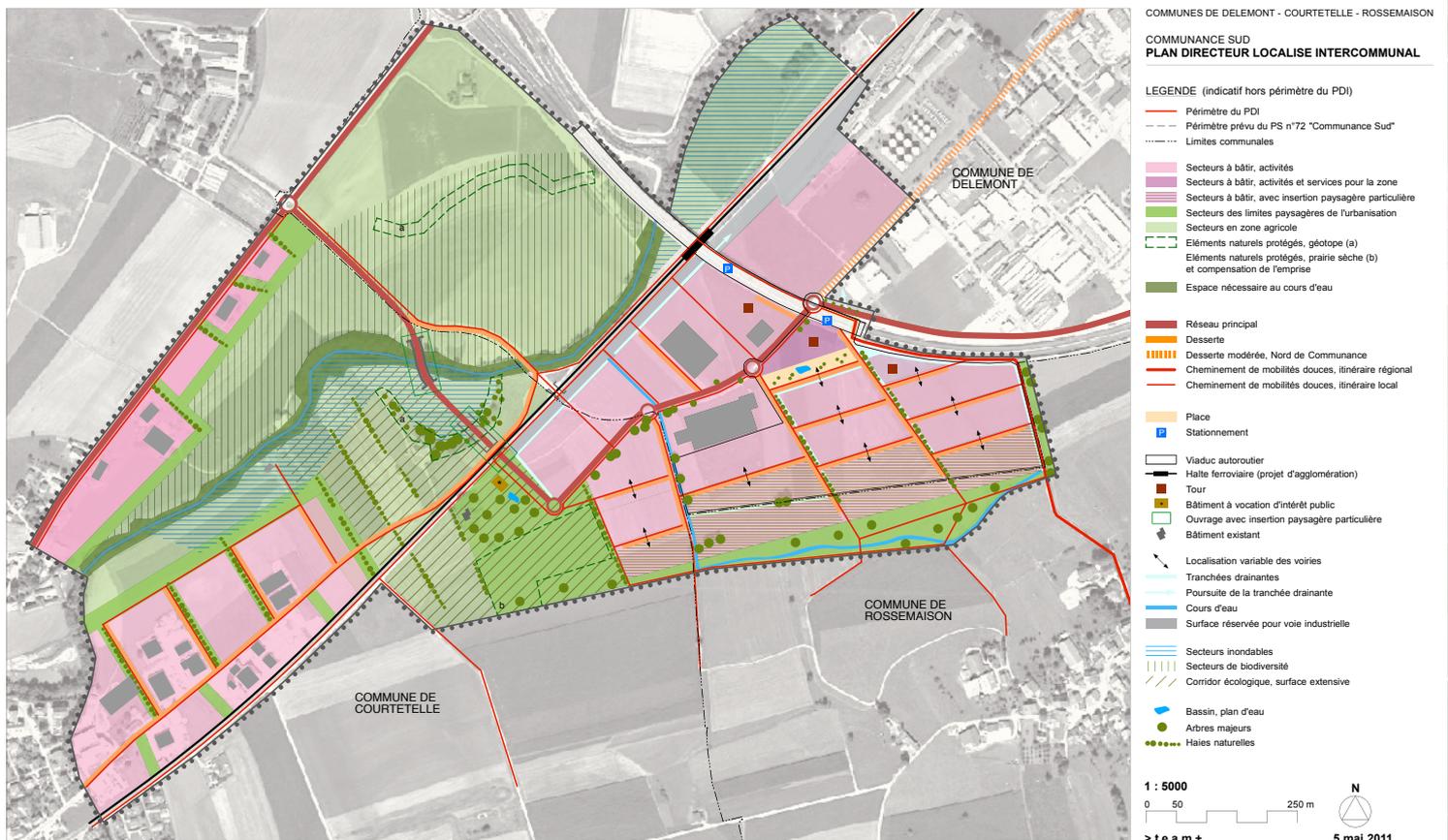
Je n'oublie pas de mentionner également un chantier ambitieux: la première étape du réaménagement des rues du centre-gare à Delémont, réaménagement qui va donner à la capitale cantonale une allure urbaine moderne et attractive, digne de son rang et de son rôle de moteur du développement économique, social et culturel. A n'en pas douter, cela fera la fierté de ses habitants et le bonheur de ses usagers, en attendant les étapes suivantes prévues au Projet d'agglomération de 2^e génération. La Vieille-Ville en fera également partie.

Sur le front institutionnel, l'enthousiasme a permis de mettre en place les bases légales cantonales permettant la constitution d'une autorité politique d'agglomération, un aménagement

du territoire à l'échelle de l'agglomération, la création de zones d'activités intercommunal d'intérêt cantonal, la coordination entre urbanisation et transports publics, la densification, la compétence pour le Syndicat d'agglomération d'édicter des plans d'affectation, etc. Actuellement, une étude financée par le Syndicat d'agglomération est en cours et concerne l'aménagement futur de tout le territoire au sud de la gare CFF, englobant le Territoire de confluence — le secteur d'intérêt stratégique de l'agglomération — ses friches industrielles et ses zones d'activités d'intérêt cantonal.

Si l'agglomération de Delémont va de l'avant, son avenir ne s'arrêtera pas à la réalisation d'infrastructures

largement cofinancées par la Confédération. Elle s'est dotée d'un pouvoir politique représentatif obtenu par le «oui» de 83,3% des votants lors du scrutin du 15 mai 2011. Cette démarche et son contenu novateurs ont été pris en exemple lors d'un colloque, ce mois-ci à Berne, devant près de 300 participants de toute la Suisse. Je suis donc particulièrement satisfait d'avoir incité les autorités cantonales et communales à s'engager dans cette voie. L'agglomération dispose ainsi d'une plate-forme qui lui permettra notamment de coordonner ses activités, d'aménager durablement son territoire, de rationaliser ses investissements, de créer de la plus-value pour le bénéfice de tous.



Premier plan directeur intercommunal adopté par l'Agglomération en 2011: Communance Sud



Portrait de Develier

Situation géographique et développement

La localité qui, du point de vue géographique, ne se rattache à aucune des grandes composantes du district de Delémont, occupe une place un peu à part. Attachée à sa tradition rurale, elle ne se développera que modestement au cours des siècles. Pourtant, sa population passe de 342 habitants en 1804 à 700 habitants en 1960. C'est à partir de cette date que Develier connaîtra un renouveau considérable et sa population atteindra prochainement 1400 habitants.

L'artisanat et l'industrie se développèrent et Develier offrait, au 31 décembre 1998 (derniers chiffres connus), 309 places de travail (soit, par secteur: primaire: 71; secondaire: 76; tertiaire: 162). Cet essor remarquable est dû au développement des zones d'activité et des zones résidentielles abritant en particulier des maisons individuelles. Celles-ci s'intègrent parfaitement sur des coteaux magnifiquement orientés vers le sud, le sud-est, l'ouest et la lumière, dans laquelle baigne la Vallée de Delémont.

Develier est traversé par l'antique route qui, de Delémont, conduit à Lucelle et par la route des Rangiers, construite vers 1741. L'autoroute A16, ou Transjurane, passe au sud du village. Elle s'engouffre fort heureusement dans les galeries construites entre 1993 et 1996, dans les contreforts du versant nord du Cras de Chaux, sur une longueur de 820 mètres, en face de l'agglomération.

Organisation de la vie communautaire et territoire

Develier, qui comprend également le hameau de Develier-Dessus, forme une commune mixte constituée des biens municipaux et des biens bourgeois administrés les uns et les autres par les autorités communales. Cependant, seule l'assemblée des

bourgeois peut disposer des biens bourgeois. Les autres prérogatives et compétences de la commune mixte (Assemblée ou Conseil communal) sont identiques à celles des communes municipales, conformément aux décisions concordantes de la commune et de la bourgeoisie du 27 mai 1886.

En ce qui concerne les deux principales communautés religieuses, on peut dire que la communauté catholique de Develier forme une entité appelée Commune ecclésiastique catholique-romaine. Elle dispose de la personnalité juridique, s'organise selon des règles démocratiques et couvre l'ensemble du territoire communal. Quant à la communauté protestante, elle est rattachée à l'Eglise Réformée évangélique de Delémont qui procède également selon des règles démocratiques et regroupe plusieurs communes.

Armoiries



Sur le papier officiel du XIXe siècle et jusque vers 1920, les armoiries de Develier reproduisaient celles de l'Armorial d'Auguste Quiquerez. Elles confirment en cela le sobriquet des habitants: **Les Escargots**.



Selon l'Armorial de Daucourt, 1918

D'argent à deux ailerons d'azur. La commune de Develier a relevé les armes de la famille Marskalck de Delémont.



Selon l'armorial de Mettler, 1952

De gueule au lion d'or issant d'un mont de six coupeaux d'argent. Décision du Conseil communal du 15 septembre 1945. La commune de Develier a relevé les armes des Desbois (des Bois, de Buix) de Delémont, collateurs et dé-cimateurs du village au cours des XVIe et XVIIe siècles.

Evolution du nom de la localité

Divilier

en 1139, 1178, 1338.

Titewilre

en 1184.

Tutwilre

en 1350.

Titevilre

au XV^e siècle.

Toponyme de formation germano-romane, de l'époque carolingienne (VIII-IX^e siècle), désignant le hameau, le village (villare, villa) de Dieto, nom propre germain (Jaccard, Schule).

En allemand: **Dietwyler**.

Situation géographique

Develier s'étend sur 1'237 hectares, dont une surface de 631 ha (51%), est constituée de surfaces agricoles utiles, 532 ha, (43%), de surfaces boisées et 74 ha (6%) de surfaces d'habitat et d'infrastructures. Les surfaces agricoles et une partie du domaine forestier privé ont fait l'objet d'un remembrement. Le point le plus bas du territoire communal se situe à l'est, à proximité du Tivila, à 445 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le centre du village se trouve à 477 mètres alors qu'au nord, à la limite du territoire communal de Bourrignon, le point culminant de la commune atteint 890 mètres. Formée et arrosée par les ruisseaux de La Golatte et de La Pran, une plaine féconde s'étend à l'est en direction de Delémont alors que le reste du territoire est passablement tourmenté. Il est formé de vallons et de défilés où se mêlent pâturages, clairières, forêts et prairies parsemées de fermes et de havres de paix faits pour rêver, se détendre ou se ressourcer.

Population

1'360 habitants au 31 décembre 2011



Evolution démographique

1900 : 632 habitants
1960 : 709 habitants
1970 : 955habitants
1980 : 1063 habitants
1990 : 1'126habitants
2000 : 1'255 habitants

Curiosités

Musée Chappuis-Fähndrich

A Develier, venez découvrir dans une ferme du début du XIX^e siècle plus de 350 ans d'histoire jurassienne. L'exposition retrace la vie quotidienne des hommes et femmes qui ont façonné notre pays et qui survivent, à travers l'histoire, dans leurs objets, leurs outils et le produit de leur travail.

L'exposition permanente invite chacun à (re)découvrir un irremplaçable patrimoine sauvé de la destruction et de l'oubli par les fondateurs du musée. La muséographie, qui présente plus de 10'000 objets, est réalisée dans un souci de conservation, d'authenticité et de mise en scène. Regroupés par thème, ces objets illustrent avec intelligence et sensibilité l'histoire populaire du pays. Conçu pour tous les publics, le musée, avec ses différents espaces et ses objets, vous immergera dans l'épicerie, l'école, le café, le travail du bois ou du fer, la droguerie et bien d'autres lieux de vie de nos aïeux.

Galerie du Cénacle

Exposition permanente de Giorgio Veralli



Ecoles

Les bâtiments scolaires

Le premier bâtiment scolaire, sis à proximité immédiate de l'église, fut construit en 1839. Rénovée en 1999, cette bâtisse abrite aujourd'hui l'administration communale. Auparavant, les classes se tenaient dans les bâtiments appartenant à la paroisse. Quant au bâtiment scolaire «Sur Cré I», il fut inauguré en 1962. Il abrite aujourd'hui l'école enfantine.

Pour sa part, l'ensemble scolaire «Sur Cré II», opérationnel en 1976, fut terminé en décembre 1977 et abrite actuellement l'école primaire.

En 2009, ces deux bâtiments scolaires ont fait peau neuve en arborant une nouvelle enveloppe thermique. Tout de rouge vêtus, ces bâtiments ont été inaugurés en juillet 2010.

A cette occasion, le mouvement de l'horloge de l'église de Develier a été réhabilité. Il date du XVIII^e siècle (période 1780-1810), de constructeur inconnu.

Sociétés locales

La fête du village, organisée par l'Union des sociétés locales de Develier, a lieu la première fin de semaine de septembre. Elle s'est tenue la première fois en 1929.

Pour vous distraire et occuper vos loisirs, plusieurs sociétés et groupements du village sont prêts à vous accueillir dans leur rang:

Garderie Bout'chou, Groupe des jeunes, Fémina-Gym, Volley-ball Club, Fanfare l'Avenir, Société de chant «Sainte-Cécile», Football Club, Groupe d'Entraide, Société de tir Bassecourt-Develier, Club de pétanque l'Escargolet, Gymnastique de maintien, Club de tennis.

Autorités

Le Conseil communal se compose de sept membres, dont le Maire.

La Commission d'école ainsi que cinq commissions permanentes complètent les Autorités.

Projets

- Révision du plan d'aménagement local ;
- Réaménagement des ruisseaux ;
- Traversée du village ;
- Mise en œuvre PGEE ;
- Assainissement de l'éclairage public ;
- Plan spécial « Les Quatre-Faulx », viabilisation en zone mixte.

